

Paris, le 14 avril 2023

Destinataires :

- Comités départementaux

Réf : JB/AS/JR/2023-071
Pôle Territoires
Affaire suivie par : Julien Robine
☎ 01.48.01.24.33
Objet : PST Emploi – Campagne 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Au travers des Projets Sportifs Territoriaux (PST), votre comité et vos clubs pouvez déposer une demande d'aide à la professionnalisation.

Depuis la campagne 2021, chaque Fédération doit donner un avis sur ces demandes.

La FFGym a de nouveau choisi d'impliquer ses Comités Départementaux dans cette démarche. Ainsi, nous vous sollicitons pour émettre un avis sur les demandes des clubs de votre département.

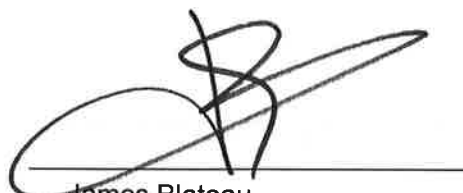
A toutes fins utiles, nous joignons à nouveau la note stratégique fédérale 2021-2024 pour la professionnalisation des structures FFGym. Celle-ci définit les objectifs et les orientations prioritaires retenus par la Fédération et sera un support de référence pour l'émission de vos avis.

Les dates de retour demandées par les DRAJES étant différentes, nous vous remercions de bien vouloir retourner à psf@ffgym.fr selon l'échéancier annexé le fichier Excel dûment renseigné. Le fichier par département vous sera transmis au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers sur la plateforme Le Compte Asso. Nous sommes conscients des délais très courts qui nous sont également imposés par les Conférences Régionales du Sport.

La FFGym déposera directement un avis pour les demandes déposées par les Comités Régionaux et Départementaux.

Le Pôle Territoires reste à votre écoute à psf@ffgym.fr.

Comptant une nouvelle fois sur votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



James Blateau
Président

Copie : Comité Directeur – Comités Régionaux – Commission Emploi

Calendrier campagne PST-emploi

Selon les informations reçues des DRAJES

	Fin de campagne DRAJES	Retour du Comité Départemental attendu pour le (Date impérative) A psf@ffgym.fr
Auvergne Rhône Alpes	15 mai	30 mai
Bourgogne Franche Comté	30 juin	29 juin
Bretagne	29 mai	31 mai
Centre Val de Loire	11 avril	27 avril
Grand Est	31 mai	30 mai
Guadeloupe	6 mai	4 mai
Guyane	5 juin	23 juin
Hauts de France	15 mai	12 mai
Ile de France	14 mai	11 mai
Ile de La Réunion	2 mai	25 mai
Martinique	8 septembre	7 septembre
Mayotte	17 mai	1 ^{er} juin
Normandie	15 mai	16 mai
Nouvelle Aquitaine	8 mai	11 mai
Nouvelle Calédonie	27 avril	26 avril
Occitanie	28 avril	16 mai
Pays de la Loire	12 mai	25 mai
Provence Alpes Côte d'Azur	9 juin	15 juin